



SOUSSION DE MFWA AU SECOND EPU DE LA SIERRA LEONE EVOLUTIONS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION DEPUIS LE PREMIER EPU

1. Depuis son premier EPU en mai, 2011, il y a eu 35 incidents de violation des droits à l'expression et au rassemblement.

METHODOLOGIE

2. Cette information est basée sur les rapports des correspondants de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA). La MFWA a également compilé les rapports émis par les organisations membres du réseau global IFEX dont la MFWA est un membre, ainsi que des rapports provenant des autres groupes de défense de la liberté d'expression et des droits humains

CADRE NATIONAL DE TRAVAIL POUR LES DROITS À LA LIBERTE D'EXPRESSION

3. Les droits à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association sont garantis par la constitution de la Sierra Leone, et sous les traités internationaux et régionaux ratifiés par la Sierra Leone.
4. La Loi nationale sur l'Ordre public pénalise la diffamation et la sédition, ainsi que la publication de fausses informations. La loi prévoit une peine allant de trois à sept ans de prison ferme pour le délit de diffamation et sédition respectivement, et un maximum d'un an de prison pour publication de fausses informations.

5. Le 31 octobre 2013, la Loi sur le Droit d'Accès à l'Information est entrée en vigueur, répondant ainsi à l'une de recommandations de la première EPU¹ de la Sierra Leone. Bien que l'une des meilleures au monde la Loi portant sur le Droit d'Accès à l'Information dont la Sierra Leone s'est dotée connaît des difficultés au niveau de sa mise en œuvre.

PAYSAGE DES MEDIAS

6. La Sierra Leone a 25 journaux. Bien que certains sont/soient associés à des partis politiques, la plupart sont indépendants. Les journaux critiquent régulièrement le gouvernement et les partis d'opposition. Tous les journaux sont en anglais qui n'est compris que par un tiers de la population.
7. Il y a une quarantaine de stations de radio, dont la moitié est composée des radios de proximité, et deux réseaux terrestres de télévision. Les chaînes de télévisions satellitaires sont accessibles par ceux qui en ont les moyens. Les diffusions radiotélévisions existent en anglais et en langues locales.
8. A cause du bas niveau d'alphabétisation et le coût élevé des journaux et des postes de télévision, la radio s'avère la source d'information la plus accessible.
9. Il n'y a aucune restriction sur l'opération des réseaux des médias internationaux une fois qu'ils sont inscrits auprès du Ministère de l'Information et de la Communications ainsi que la Commission des Médias Indépendants (IMC) pour obtenir une licence.
10. Le gouvernement ne restreint pas l'accès à l'internet. Toutefois, la pénétration (1.7% en 2013) est très faible. La faible pénétration est due à la pauvreté, l'analphabétisme, au faible taux d'accès à l'électricité et prestation inefficace de service d'électricité.
11. De nombreux journalistes n'ont pas la formation requise et sont mal payés. Un grand nombre travaillent sans rémunération. Ce

¹ Sierra Leone accepted this recommendation after its first UPR. A/HRC/18/10, ¶ 82.10 (by United States).

phénomène les mène à se décider de prendre un deuxième travail, ce qui entraîne des problèmes de conflits d'intérêt. L'insécurité pécuniaire rend les journalistes susceptibles à des pressions de la part des propriétaires des médias, des annonceurs, hommes d'affaires, entre autres influences. Par conséquent, le manque de professionnalisme des medias demeure un défi en Sierra Leone.

12. Il y a eu des ingérences internes et externes en ce qui concerne le reportage de certains contenus.
13. Les journalistes pratiquent l'autocensure.
14. L'IMC qui régit le média a démontré son indépendance vis-à-vis du gouvernement. Il sert d'alternatif aux accusations criminelles pour diffamation. Les partis peuvent porter plaintes auprès de l'IMC qui est habilité à sanctionner la calomnie, la diffamation et le mensonge en obligeant le journaliste ou média fautif à publier une rétraction et une excuse ou à payer une amende. L'IMC peut aussi convoquer les rédacteurs, s'il le juge nécessaire.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS APPROUVÉES LORS DE L'EPU DE 2011

La Police Emploie la Force Excessive contre les Acteurs de la Liberté d'Expression

15. La Sierra Leone a accepté une recommandation de «dissuader la police, quelque soit leur rang, de l'usage de force excessive.»²
16. Cependant, ce n'est pas certain que cette dissuasion ait eu lieu, car il y a eu cinq incidents de brutalité policière depuis 2011:

² Sierra Leone considers that it has already implemented or in the process of implementing this recommendation. A/HRC/18/10, ¶ 81.40 (by Switzerland).

17. Le 4 septembre 2011, des policiers en civil rattachés à la garde présidentielle ont empêché des journalistes d'entrer au stade national à l'occasion d'un match de football. Il y a eu des bagarres et un journaliste s'en est sorti avec des blessures. Plus tôt, les journalistes auraient surpris les policiers en train de partager les recettes de vente des billets illégaux.
18. Le 11 septembre, la police a tiré à balle réelle et des gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation organisée à Bo par le candidat présidentiel du Sierra Leone People's Party (SLPP), Julius Maada Bio. Les partisans de All People's Congress (APC) se sont mis à jeter des pierres à Maada Bio ; les supporters de SLPP ont riposté en jetant des roches et ont fini par mettre le feu à l'édifice de l'APC. La police a tué une personne et en a blessé neuf.
19. En janvier 2012, la police a attaqué et détenu Allieu Sesay de Radio Democracy pendant qu'il couvrait l'arrestation d'un politicien d'opposition.
20. En Avril 2012, la police a dispersé une grève des travailleurs d'African Minerals Ltd dans le quartier de Tonkolili en tirant des balles réelles et des gaz lacrymogènes, causant la mort d'une personne et de nombreux blessés. Les ouvriers protestaient contre les faibles salaires, le traitement discriminatoire et les mauvaises conditions de travail.
21. Le 6 février, 2012, la police a agressé Elkass Sannoh d'*African Young Voices* (AYV) à Freetown. Ses appareils, y compris son caméra étaient détruits alors que sa somme de \$400 dollar était saisi. Étant tombé sur la police en exercice d'expulsion, Sannoh avait demandé si la police est censée protéger les biens plutôt que les jeter. Quand la police a refusé de répondre à sa question, et dès que Sannoh a pris son caméra, la police l'a roué de coups tout en le menaçant.

L'Utilisation de la Loi de Diffamation Criminelle Menace la Libre Expression

22. La Sierra Leone n'a pas encore « abrogé les lois pénalisant la diffamation. »³

³ Sierra Leone accepted this recommendation after its first UPR. A/HRC/18/10, ¶ 82.10 (by United States).

23. Bien que les lois civiles sur la diffamation restreignent la liberté d'expression à juste titre, la diffamation criminelle à un effet dissuasif d'autant plus qu'elle place les individus sous la menace d'arrestation, détention, et/ou le paiement des amendes punitives trop élevées.
24. La loi Sierra léonaise sur la diffamation criminelle a été utilisée pour arrêter et détenir les journalistes dans cinq incidents:
25. Le 3 mai, 2013, (Journée mondiale de la Presse), Kashope Hollande-Cole et Ibrahim Samura du journal *Prime Times* ont été arrêtés. Ils ont été détenus pendant trois jours suite à une plainte déposée par King Adekule, l'avocat de National Petroleum Directorate. L'avocat prétendait dans sa plainte que les journalistes l'avaient calomnié en publiant des photos pornographiques de lui et de son ancienne copine présumée. En juin 2013, la cour a ordonné aux journalistes de payer 12 million Leones (US\$3,000)
26. En juin 2013, la police a arrêté Jonathan Leigh du journal *Independent Observer*, pour diffamation suite à une publication prétendant qu'un homme d'affaire bien connecté était corrompu. Leigh a été détenu en prison toute la nuit avant d'être remis en liberté provisoire sous caution d'une somme de 50 million Leones (US\$11,560).
27. Le 18 octobre 2013, Jonathan Leigh et Bai Bai Sesay du journal *Independent Observer* ont été arrêtés à Freetown. Cela fait suite à leur article critique dans lequel ils faisaient une comparaison entre les actes du président Ernest Bai Koroma et le chat. Le même article a aussi critiqué la relation entre le président et son adjoint. Ils étaient détenus pendant six jours sans caution et sans charge, et par la suite ils étaient traduits devant la justice le 23 octobre sous 26 chefs d'accusation de calomnie et de diffamation. Le 29 octobre, 2013, ils ont comparu de nouveau devant le juge qui leur a refusé le payement d'une caution. Le 4 novembre, après 19 jours en détention, les journalistes ont été mis en

liberté provisoire moyennant une caution de 500 million Leones (US\$114,000). Malgré la publication des excuses dans la parution de 11 novembre, les journalistes restent toujours en détention. Le 10 mars 2014, les journalistes ont plaidé coupables à l'accusation de complot pour diffamation afin d'éviter une peine de prison. Par conséquent, ils ont été mis en garde et libérés par la cour de Freetown.

28. Le 2 janvier 2014, des agents de la police judiciaire, Criminal Investigations Department (CID) ont arrêté un activiste de droits de l'homme et animateur de radio, David Tam-Baryoh et l'ont détenu pendant de longs moments. Cela faisait suite à une plainte déposée par un ministre concernant un message texte qu'il avait reçu du journaliste. La cour a jugé séditieux le texte du journaliste qui n'a fait que demander au ministre de clarifier sa menace de « s'occuper de lui » et de fermer sa station.

29. Le 15 janvier, 2014, les agents de la police judiciaire ont arrêté Julius Spencer et Alusine Sesay, respectivement de *Premier Media* et *Premier News*. Cette arrestation est consécutive à la plainte du ministre de l'Information pour diffamation. Pendant l'incarcération des journalistes, la police a fait une descente dans les locaux de *Premier Media* emportant des équipements y compris les ordinateurs.

30. Le 11 février, 2014, Theophilus Gbenda de *Radio Culture* était arrêté et détenu pour diffamation séditieuse. Ceci est intervenu après une émission au cours de laquelle son invité a commenté une affaire de parcelle, un commentaire qui a agacé le vice président.

La Sierra Leone a manqué de faire respecter la liberté d'expression dans d'autres Manières

31. Sierra Leone doit faire beaucoup plus de progrès vers "le respect du droit à la libre expression et au rassemblement."⁴ Au cours des quatre

⁴ Sierra Leone considers that it has already implemented or in the process of implementing this recommendation. Report of the Working Group on the Universal Periodic Review of Sierra Leone, A/HRC/18/10, ¶ 81.45 (by Netherlands).

dernières années, les acteurs étatiques et non-étatiques ont abusé physiquement, verbalement et légalement les acteurs de la libre expression et ont muselé la libre expression.

32. Vu le nombre élevé de violations depuis la dernière EPU de la Sierra Leone l'on du mal à croire que les recommandations ont été ou sont en cours d'être mises en œuvre d'une manière efficace. Ce qui pose un problème c'est qu'une seule recommandation issue de la première EPU a fait allusion au large champ de droit fondamental à la libre expression.

Attaques Physiques (14 incidents)

33. Le 12 juin 2011, Ibrahim Foday du journal *Exclusive Newspaper* a été poignardé à mort alors qu'il assurait la couverture d'un violent conflit entre Grafton Town et Kossoh Town. Avant sa mort, il avait publié des articles critiques sur le conflit. Il est le premier journaliste à trouver la mort en plein en service en Sierra Leone depuis 2005. Le 3 Novembre 2012, Tunde Williams était arrêté pour ce crime; aujourd'hui, quatre années plus tard, la poursuite n'a pas encore commencé.
34. Le 13 Juin 2011, trois assaillants de l'APC ont attaqué Mohamed Kai de Satellite. Les assaillants étaient envoyés pour lui faire du mal à cause de ses articles sur l'APC.
35. Le 1er Juillet 2011, James Fofanah, le président de l'Association du Football de la Sierra Leone(SLFA) a attaqué Alhaji Koumba de la Sierra Leone Broadcasting Corporation(SLBC) à Bo pour avoir critiqué la SLFA.
36. Le 2 Juillet 2011, un assaillant inconnu a attaqué les reporters Frances Bernard durant un match de football de Première Ligue pour avoir exprimé son opinion à propos de l'entraîneur de l'équipe Lone Star à la radio.
37. Le 3 Septembre 2011, deux gardes présidentiels ont attaqué quatre journalistes sportifs-Mohamed Fajah Barrie de la BBC, Kemoh Sesay de *Exclusive Newspaper* et la Universal Radio, Alhaji Tarawallie de Premier Tok Radio, et Sulaiman Storm Koroma de la Radio Democracy. Barrie, était la cible de l'attaque due à sa condamnation des menaces contre les journalistes sportifs, a été battu et a perdu conscience ; les autres ont été blessés pendant qu'ils essayaient de sauver Barrie.

38. Le 11 Novembre 2011, les enseignants d'école secondaire et leurs élèves attaquaient quatre journalistes de la radio communautaire Wanjei. Ils ont été la cible de coups et de bâtons et de jets de pierres et le pare-brise de leur véhicule de service a été brisé. Ils étaient allés dans l'école pour enquêter sur sa politique d'admission.

39. Le 30 Novembre 2011, deux pasteurs attaquaient Abdul Karim Fonti Kabia de Sierra Leone News Hunters. Kabia avait publié un article à propos du leader de l'église, Révérend Darlington Morrison, le rappelant de rembourser 80 million de Leones (US \$20,00) à une femme d'affaires mais il n'a jamais rien publié à propos de ses deux agresseurs.

40. Le 12 Mars 2012, les sympathisants de SLPP attaquaient Jerry Cole de SLBC. Cole et un collègue journaliste sont allés interviewer des responsables de SLPP à propos de l'inscription des électeurs.

41. Le 19 Mars 2012, Sadiq Sallah, le Président du Conseil de District Pujehun, a envahi le bureau de la radio communautaire Radio Wanjei, et saisi leur équipement de rediffusion. Cette attaque fait suite à une prétendue violation de contrat avec le Conseil. La radio est demeurée sans émission pour huit jours au moins.

42. Le 19 Juillet 2012, le politicien John Raka Conteh attaquait la Radio communautaire Gbath. Le modérateur, Ibrahim Abdul Conteh (aucune relation), a demandé au politicien d'éteindre son microphone parce qu'il/après s'est détourné du sujet du programme. Lorsque le politicien attaquait le modérateur, deux de ses sympathisants font usage des bouteilles cassées pour vandaliser le studio et endommager l'équipement, y compris un ordinateur portable, des enregistreurs numériques, et des disques externes.

43. Autour du 11 Janvier 2014, la police a fait une descente à Independent Observer, a saisi l'équipement ordinateur, et a arrêté le journaliste N'Fa Allie Turay. Turay a été relâché après plusieurs heures d'interrogatoires.

44. Le 10 Juillet 2014, sept hommes inconnus attaquaient le producteur de musique Joseph Richard Abdulai. Cette attaque fait suite à un album qu'il a produit en levant le voile sur l'exploitation minière, la corruption et le tribalisme dans ses chansons.

45. Le 19 Juillet 2014, trois individus inconnus attaquaient Joseph Richard Abdulai encore à Freetown. Il a dit qu'il a reçu une menace anonyme de mort par téléphone avant l'attaque.

46. Le 7 Mars 2015, un prétendu policier prend d'assaut Radio Citizen pour arrêter Tamba Fanday, qui s'était allé se cacher de peur d'être arrêté et détenu sous l'ordre d'exécution présidentiel du 4 Décembre. Fanday, toutefois, était toujours en cachette.

Arrestations et Détentions Arbitraires (3 incidents)

47. Le 5 Octobre 2014, Ibrahim Ganda du Leberian station Radio Vaahum fut arrêté lorsqu'il voyageait à Radio Moa dans le district de Kailahun, au frontière du Libéria. Le 9 Octobre, un tribunal donnait à Ganda le choix d'un paiement d'un million de Leones (US \$ 200) ou une peine de prison de quatre mois. Ganda a payé l'amende et est retourné au Liberia.

48. Le 3 Novembre 2014, David Tam-Baryoh fut arrêté et détenu pour des actes d'incitation appliqués à l'exécution d'ordre de détention et détenu. Il a été relâché sur une caution de 50 million de Leones (US \$ 10,000) sans charge le 14 Novembre. Nombreux croient qu'il a été arrêté pour empêcher ses critiques davantage sur la gestion de la crise d'Ebola par le gouvernement.

49. Autour de Février 2015, Tamba Fanday, le directeur de la station de Citizen Radio à Koidu Town, allé se cacher de peur d'être arrêté et détenu sous l'ordre d'exécution présidentiel. Fanday suspecte qu'il est recherché à cause des commentaires qu'il a faits à propos des arrestations de jeunes et des problèmes gouvernance.

Menaces (5 incidents)

50. Le 2 Juillet 2011, deux personnels de l'Autorité du Port de Sierra Leone (SLPA) ont menacé Ibrahim Kalokoh du For Di People. Les menaces de mort font suite aux allégations de corruption du journal sur le directeur général du SLPA.

51. En Octobre 2012, le SLPP a harcelé un journaliste couvrant une manifestation d'un parti politique et a publié des menaces contre les journalistes sympathiques de l'APC dans son journal officiel.

52. Le 11 Juin 2013, Sylvia Blyden, un assistant spécial du Président Koroma, a menacé que le gouvernement allait porter plainte pour diffamation contre les journalistes non-professionnels, à moins que le IMC « maintiennent le nettoyage dans les médias. » Elle a aussi averti les médias de « se préparer à un long et massif assainissement. » Ces commentaires font suite à des articles accusant l'administration de Koroma de favoritisme et de tribalisme dans la sélection des commandants militaires. Blyden a parlé aussi du Rapport de la Commission Vérité et Réconciliation et a menacé d'intenter des procédures légales contre tout journaliste qui a présenté l'APC comme un parti « travaillant contre le Sud-Orientaux. » La guerre a affecté lourdement la région Sud et Est, riche en diamant.

53. Le 10 Mai 2014, le Ministre de la Défense a menacé Edward Marah de The Informant. Ceci fait suite aux publications de prétendu détournement de fonds par le Ministre.

54. Le 17 Février 2015, le Leader de la Majorité du Parlement a averti les journalistes de cesser de débattre le Rapport du Vérificateur Général sur la gestion des fonds d'Ebola.

Interdiction et Censure (3 incidents)

55. Suite à la brutalité policière de Septembre 2011, le gouvernement a interdit toutes manifestations politiques jusqu'au 12 Décembre 2011.

56. Le 30 Octobre 2011, la police a bloqué la vente et la distribution de The Global Times après avoir confisqué les copies pour avoir prétendument enfreint la paix de la Région de Koinadugu. L'édition saisie contenait un article critiquant Alhaji Allie Batorama Sheriff, un ancien président de SLPP, qui est passé à l'APC.

57. Le 12 April 2013, l'IMC a suspendu la licence de la radio privée Afri Radio sans raison. Ceci aurait été ordonné par le Président Koroma.

LES RECOMMANDATIONS DE LA MFWA

AU GOUVERNEMENT DE LA SIERRA LEONE

Aux Services Répressifs

58. Maintenir la liberté d'expression et la liberté de rassemblement.

59. Sensibiliser la police et les forces de sécurité sur la protection de la liberté d'expression et le rôle des journalistes dans la promotion des droits humains, la démocratie, et le développement.⁵

60. Développer et mettre en œuvre des lignes directrices pour la police et les forces de sécurité prohibant la violence contre les journalistes et autres exerçant leurs droits de liberté d'expression et de rassemblement.

61. Développer et mettre en œuvre des lignes directrices pour le contrôle de la police sur la foule qui soient conformes aux principes internationaux, y compris les Principes Basiques sur l'Usage de la Force et des Armes à feu par les Officiels en charge de l'Application de la Loi. Les lignes directrices doivent clairement indiquer quand c'est et n'est pas admissible d'utiliser la force et/ou les armes à feu, y compris les gaz lacrymogènes, pour disperser les manifestations.

62. Investiguer les abus, particulièrement l'usage de la force excessive, impliquant la police⁶

63. Tenir la police responsable pour des abus à travers les mécanismes internes et externes, tels que l'appui aux investigations criminelles des brutalités policières.

Aux Judiciaires

64. Arrêter l'émission des amendes punitives excessives, qui tendent à avoir un effet dissuadant sur la liberté d'expression.

Au Parlement

65. Abroger les dispositions de la diffamation criminelle dans la Loi d'Ordre Public de 1965.

66. Décriminaliser la diffamation, et classifier la diffamation comme un tort civil au lieu d'une offense criminelle.

67. Promulguer les lois de diffamation civile qui : sont protégées des abus du gouvernement, assurer à ce que les accusés peuvent préparer une défense adéquate, et mettre des limites raisonnables sur la compensation des plaignants.

⁵ Sierra Leone accepted this recommendation. See A/HRC/18/10,¶80.10(by Uganda).

⁶ Sierra Leone considers that it has already implemented or in the process of implementin these two recommendation. See A/HRC/18/10,¶81.40(by Switzerland);A/HRC/1810,¶81.57(by Mexico).

**Aux autorités Publics ou Personnes Pourvoyant de Services pour les
Autorités Publics**

68. Eveiller la prise de conscience sur les droits à l'information et éduquer le public sur comment il peut avoir accès aux informations publiques.

69. Sensibiliser les détenteurs d'information sur leur directive à pourvoir accès à l'information publique.

**A GROUPE DE TRAVAIL DE LA DEUXIEME EPU SUR LA SIERRA
LEONE**

70. Faire plus de recommandation relative à la protection et la promotion des droits de liberté d'expression.

71. Rehausser l'importance de la décriminalisation de la diffamation.